

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA TERRASSE

Délibération n°2023-007

Séance du 9 mars 2023

Nombre du Conseil municipal			
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Présents	Votants
23	23	16	20

L'an deux mil vingt-trois,
et le 9 mars à 20h00,
le Conseil municipal de cette commune, régulièrement
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie au
nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame
Annick GUICHARD, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 3 mars 2023.

Présents : Annick GUICHARD, Florence JAY, Bruno BARET-COLLET, Rachel BERNARD, Christine THOMAS, Christine CALLEDE, Jean-Michel DESCOMBES, Murielle BOYER, Emmanuel DELETRE, Elian ESPAGNOL, Mélanie TELLIER, Didier BURILLON, Benjamin DENOS, Edith ALBAN, Dominique NOEL-BARON, Jean-Louis TEPPE.

Absent excusé et représenté : Thierry DAVID, pouvoir donné à Florence JAY ; Michelle JOLLY, pouvoir donné à Jean-Michel DESCOMBES ; Jérôme WAUTHIER pouvoir donné à Christine THOMAS ; Fady ABOUZEID, pouvoir donné à Bruno BARET-COLLET.

Absent : Jérôme DURAND, Fabien LOUIS, Julie LEGOUBIN

Secrétaire de séance : Jean-Michel DESCOMBES

➤ **Convention avec la fondation 30 millions d'amis pour la stérilisation et l'identification des chats libres sauvage**

Madame le Maire expose au conseil municipal que :

Madame le Maire expose au Conseil Municipal qu'une convention annuelle avec la fondation « 30 millions d'amis » permet la stérilisation des chats errants pour limiter leur prolifération.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

De décider de passer une convention avec la fondation « 30 millions d'amis », pour un montant de 700 €.

D'autoriser Madame le maire à signer la convention correspondante ainsi que tout document y afférent.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité.

**Le maire,
Annick GUICHARD**



Transmis en préfecture le

Affiché le

Identifiant unique de l'acte :